

ANNEXE XVI

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES À L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET LA RÉCUPÉRATION D'HYDROFLUOROCARBURES (HFCs) ET DE PERFLUOROCARBURES (PFCs) PAR LES OPÉRATEURS (1/5)

Formulaire à envoyer par courriel à environnement@gouv.mc ou par voie postale à : Direction de l'Environnement 3, avenue de Fontvieille, 98000 Monaco.

LE DÉCLARANT

Nom, Prénom ou Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Année des données déclarées : _____

1 / Importation et commercialisation de gaz :

Nature du gaz	Utilisation	Déploiement	Quantité utilisée (en kg)
	Climatisation résidentielle	Entretien	
		Nouvelles installations	
	Froid commercial	Entretien	
		Nouvelles installations	
	Transport	Entretien	
		Nouvelles installations	
	Autre :	Entretien	
		Nouvelles installations	
	Climatisation résidentielle	Entretien	
		Nouvelles installations	
	Froid commercial	Entretien	
		Nouvelles installations	
	Transport	Entretien	
		Nouvelles installations	
	Autre :	Entretien	
		Nouvelles installations	

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.

ANNEXE XVI (suite)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES À L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET LA RÉCUPÉRATION D'HYDROFLUOROCARBURES (HFCs) ET DE PERFLUOROCARBURES (PFCs) PAR LES OPÉRATEURS (2/5)

1 / Importation et commercialisation de gaz (Suite) :

Nature du gaz	Utilisation	Déploiement	Quantité utilisée (en kg)	
	Climatisation résidentielle	Entretien		
		Nouvelles installations		
	Froid commercial	Entretien		
		Nouvelles installations		
	Transport	Entretien		
		Nouvelles installations		
	Autre :	Entretien		
		Nouvelles installations		
		Climatisation résidentielle	Entretien	
			Nouvelles installations	
Froid commercial		Entretien		
		Nouvelles installations		
Transport		Entretien		
		Nouvelles installations		
Autre :		Entretien		
		Nouvelles installations		
		Climatisation résidentielle	Entretien	
			Nouvelles installations	
	Froid commercial	Entretien		
		Nouvelles installations		
	Transport	Entretien		
		Nouvelles installations		
	Autre :	Entretien		
		Nouvelles installations		

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.

ANNEXE XVI (suite)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES À L'IMPORTATION, LA
COMMERCIALISATION ET LA RÉCUPÉRATION D'HYDROFLUOROCARBURES (HFCs)
ET DE PERFLUOROCARBURES (PFCs) PAR LES OPÉRATEURS (3/5)

2 / Récupération pour destruction de gaz :

Nature du gaz	Utilisation	Quantité exportée (en kg)	Nom de l'entité destinatrice
	Climatisation résidentielle		
	Froid commercial		
	Transport		
	Autre :		
	Climatisation résidentielle		
	Froid commercial		
	Transport		
	Autre :		
	Climatisation résidentielle		
	Froid commercial		
	Transport		
	Autre :		
	Climatisation résidentielle		
	Froid commercial		
	Transport		
	Autre :		

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet de l'entreprise, le cas échéant

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.

ANNEXE XVI (suite)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES À L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET LA RÉCUPÉRATION D'HYDROFLUOROCARBURES (HFCs) ET DE PERFLUOROCARBURES (PFCs) PAR LES OPÉRATEURS (4/5)

- **Correspondance nomenclature ASHRAE – composition du gaz :**

ASHRAE	Composition du gaz
	CFC-11
	CFC-12
	CFC-113
	CFC-114
	CFC-115
	HALON 1211
	HALON 1301
	HALON 2402
	CFC-13
R-21	HCFC-21
R-22	HCFC-22
R-31	HCFC-31
R-123	HCFC-123
R-124	HCFC-124
R-133	HCFC-133
R-134a	HCFC-134
R-134a	HCFC-134a
R-141b	HCFC-141b
R-142b	HCFC-142b
R-225	HCFC-225
R-225ca	HCFC-225ca
R-225cb	HCFC-225cb
R-401a	HCFC-22/HFC-152a/HCFC-124 (53%/13%/34%)
R-401b	HCFC-22/HFC-152a/HCFC-124 (61%/11%/28%)
R-401c	HCFC-22/HFC-152a/HCFC-124 (33%/15%/52%)
R-402a	HFC-125/propane (HC290)/HCFC-22 (60%/2%/38%)
R-402b	HFC-125/propane (HC290)/HCFC-22 (38%/2%/60%)
R-403a	propane (HC290)/HCFC-22/FC-218 (5%/75%/20%)
R-403b	propane (HC290)/HCFC-22/FC-218 (5%/56%/39%)
R-404a	HFC-125/HFC-143a/HFC-134a (44%/52%/4%)
R-405a	HCFC-22/HFC-152a/HCFC-142b/RC-318 (45%/7%/6%/43%)
R-406a	HCFC-22/iso-butane (HC600a)/HCFC-142b (55%/4%/41%)
R-407a	HCFC-32/HFC-152/HFC-134a (20%/40%/40%)

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.

ANNEXE XVI (suite)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES À L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET LA RÉCUPÉRATION D'HYDROFLUOROCARBURES (HFC_s) ET DE PERFLUOROCARBURES (PFC_s) PAR LES OPÉRATEURS (5/5)

• **Correspondance nomenclature ASHRAE – composition du gaz (suite)**

R-407b	HCFC-132/HFC-125/HFC-134a (23%/25%/52%)
R-407c	HFC-32/HFC-125/HFC-134a (23%/25%/52%)
R-408a	HFC-125/HFC-143a/HCFC-22 (7%/46%/47%)
R-409a	HCFC-22/HCFC-124/HCFC-142b (60%/25%/15%)
R-409b	HCFC-22/HCFC-124/HCFC-142b (65%/25%/10%)
R-410a	HFC-32/HFC-125 (50%/50%)
R-411a	HC1270/HCFC-22/HFC-152a (2%/88%/11%)
R-411b	HC1270/HCFC-22/HFC-152a (3%/94%/3%)
R-412a	HCFC-22/FC-218/HCFC-142b (70%/5%/25%)
R-414b	HCFC-22/HCFC-124/HCFC-142b/isobutane (HC600a) (50%/39%/9,5%/1,5%)
R-500	CFC-12/HFC-152a (74%/26%)
R-501	HCFC-22/CFC-12 (75%/25%)
R-502	HCFC-22/CFC-115 (49%/51%)
R-503	HFC-23/CFC-13 (40%/60%)
R-504	HFC-32/CFC-115 (48%/52%)
R-505	CFC-12/HCFC-31 (78%/22%)
R-506	HCFC-31/CFC-114 (55%/45%)
R-507	HFC-125/HFC-143a (50%/50%)
R-508	HFC-23/R-116 (39%/61%)
R-509	HCFC-22/FC-218 (44%/56%)
FX20	HFC-125/HCFC-22 (45%/55%)
FX10	HCFC-22/HCFC-142b (60%/40%)
Di37	HCFC-22/HCFC-124/isobutane (HF600a) (50%/47%/3%)
Daikin Blend	HFC-23/HFC-32/HCFC-124 (2%/28%/70%)
FRIGC	HCFC-124/HFC-134a/isobutane (HC600a) (39%/59%/2%)
Free Zone	HCFC-142b/HFC-134a/lubricant (19%/79%/2%)
GHG-HP	HCFC-22/HCFC-142b/isobutane (HC600a) (65%/31%/4%)
GHG-X6	HCFC-22/HCFC-142b/HFC-227ca/isobutane (HC600a) (41%/15%/40%/4%)
NARM-503	HCFC-22/HFC-152a/HFC-23 (90%/5%/5%)
NAF-S-III	HCFC-22/HCFC-123/HCFC-124/isobutane (HC600a) (82%/4,75%/9,5%/3,75%)

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.